

Sujet : [INTERNET] Opposition au projet éolien porte de la benne

De : Sophie SALE <soph.sale@orange.fr>

Date : 14/12/2018 08:43

Pour : pref-be-ep-eolienportesdelabrenne@indre.gouv.fr

Messieurs les enquêteurs,

Le projet étant identique, ma contribution à l'enquête publique de l'année dernière l'est également et je vous demande de bien vouloir l'annexer au présent courriel.

Il y a pléthore d'arguments contre ce projet et qui ont déjà été repris par les autres contributions que j'ai pu lire et auxquels j'adhère entièrement.

Je suis venue m'installer dans l'Indre il y a 15 ans. J'ai choisi ce lieu pour son calme, la beauté de ses bocages et sa faune.

Qu'y a t il de plus agréable le matin que de croiser un chevreuil ou un renard au détour d'un chemin, d'observer les oiseaux et les insectes, d'entendre le chant des oiseaux et le vent dans les feuilles ?

J'ai acheté une maison ancienne que j'ai rénové en partie, j'ai fait travailler des artisans locaux, fait vivre les commerces de proximité, contribuer à sauver un bâti vernaculaire qui était fortement dégradé.

J'ai choisi de vivre à la campagne.

Aujourd'hui certains veulent m'imposer de vivre dans une zone industrielle !!! Le projet se situe juste en face de chez moi, j'aurai donc une vue intégrale sur ces 7 aérogénérateurs bien que le document graphique transmis par le promoteur précise que ces éoliennes auront un faible impact depuis Forges.

Je subodore que la timidité de monsieur Calabre ne lui a pas permis de venir sonner à ma porte pour faire ses photos depuis ma terrasse où la vue est imprenable et que de ce fait, il a été obligé de les faire depuis la descente de la route qui mène aux Vaines, caché derrière un rideau d'arbres, le plus éloigné possible de l'endroit où elles ont un impact important et des habitations concernées.

Depuis quelques années et plus précisément depuis l'émergence des projets éoliens, mon cadre de vie se dégrade, arrachage des haies, abattage de nombreux chênes plusieurs fois centenaire, avec des conséquences que l'ont connaît : les pluies ne sont plus absorbées et ruissellent sur les routes, les bruits ne sont plus atténués et portent donc plus loin et que dire des conséquences sur la faune et la flore.....

J'ai donc suspendu mes travaux, à quoi bon injecter encore de l'argent pour un bien dans lequel je ne resterai pas si ce projet venait à voir le jour ou d'autres à proximité et que je ne réussirai pas à vendre ou très difficilement. Car oui, les acquéreurs potentiels s'informent sur les projets éoliens et renoncent, contrairement à ce que nous veulent nous faire croire les promoteurs. Par ailleurs, mon notaire m'a d'ors et déjà informé qu'il y a bien une décôte en cas de vente d'au minimum 30%.

Nos élus, qu'ils soient locaux ou nationaux, voudraient ils vider nos campagnes ? Car aujourd'hui, vivre à la campagne coûte cher et ce n'est qu'un début : On taxe les énergies fossiles, mais l'énergie verte et notamment l'éolien nous coute très cher également (subventions, CSPE, baisse de nos biens immobiliers, dégradation du cadre de vie, nuisances en tout genre).

Pour finir, arrêtons de nous vendre à prix d'or une énergie qu'on essaye de nous faire croire "verte" et écologique, alors qu'une éolienne c'est avant tout :

- Une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE), c'est à dire une installation qui peut présenter des dangers ou des nuisances pour la commodité des riverains, la santé, la sécurité, la salubrité publique, l'agriculture, la protection de la nature et de l'environnement, la conservation des sites et des monuments.

- l'utilisation de terres rares (en moyenne 1500kg pour 1 éolienne) Une éolienne possède un alternateur à aimant permanent composé d'un alliage de terres rares (néodyme, fer, bore). Ces terres rares proviennent majoritairement de Chine et sont extraites dans des conditions sanitaires et environnementales scandaleuses. La concentration de terres rares dans la roche étant faible (1500kg de roche pour 1kg de terre rare) , il faut les extraire, les nettoyer et les purifier par des procédés hydrometallurgiques et des bains d'acide. Ces déchets toxiques sont rejetés dans l'environnement. Les terres rares tuent des villages, les champs sont remplacés par des boues radioactives.

- l'utilisation du béton (250 à 400m³) et d'acier (25 à 40T) pour les fondations. Le sable composant principal du béton, n'est pas une ressource illimitée et à l'instar du pétrole et du gaz n'est pas renouvelable. L'extraction du sable des rivières ou du fond des mers provoque un désastre écologique indéniable : pollution, destruction de tout un écosystème, effondrement des berges, inondation...

De plus, ces socles de béton sont voués à rester en place, seul un décapage sommaire de surface étant prévu, la durée de vie d'une éolienne étant relativement limitée (15 à 25 ans si bien entretenue), ce socle ne pourra accueillir une autre éolienne. On assistera donc à l'imperméabilisation irréversible des sols, alors que le nombre d'inondations est déjà en constantes progression dû à un urbanisme croissant.

- la préparation des accès pour son acheminement, la création de chemins d'accès en élargissant les chemins existants, l'arrachage des haies et l'abattage des arbres, du terrassement, du remblai, le passage des cables, le transport exceptionnel....

En conclusion une éolienne n'a rien d'écologiquē.

Ne vous rendez pas complices de ce désastre écologique et humain qui n'a qu'un seul avantage, celui d'enrichir un petit nombre au détriment de toute une population.

Vous remerciant de prendre en compte mes observations

Cordialement

Sophie SALE

8 Forges

36170 VIGOUX